

RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL 12 février 2025

Compte rendu sommaire

Date de convocation : 6 février 2025

Étaient présents : Xavier TESTARD, Maire ; Joëlle REVEILLÈRE, Alain DIXNEUF, Christine CHALOPIN, adjoints ; Gaëlle BIBARD, Jérémie BOUSSEAU, Laurent CHAUVEAU, Olivier DUPÉ, Fabienne GABILLÉ, Céline GUILBERT, Gaël HERAULT, David LANCELOT, Emmanuel LEGEAY, Romain MARCONNET, Thérèse SOURISSE, conseillers

Étaient excusés : Bénédicte BACLE (pouvoir à Fabienne GABILLÉ), Christine CRUARD (pouvoir à Laurent CHAUVEAU), Philippe MARTIN (pouvoir à Alain DIXNEUF)

Secrétaire de séance : Gaël HERAULT

* VALIDATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DÉCEMBRE 2024

Validation à l'unanimité

Monsieur le Maire présente au conseil la décision N°2025-01 qu'il a prise dans le cadre de la fongibilité des crédits et l'autorisation que lui a donné le conseil le 8 décembre 2022. Cette décision concerne le budget annexe Centre Municipal de Santé pour permettre le paiement des dernières écritures comptables 2024.

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D 60612 : Energie - Electricité		231.23 €		
D 6156 : Maintenance		383.13 €		
D 627 : Services bancaires et assimilés		42.44 €		
TOTAL D 011 : Charges à caractère général		656.80 €		
D 6541 : Créances admises en non-valeur	700.00 €			
D 65818 : Autres		43.20 €		
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	700.00 €	43.20 €		
Total	700.00 €	700.00 €		
Total Général		0.00 €		0.00 €

*BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LE COTEAU DU PINIER : RETRAIT DÉLIBÉRATION

A la demande du contrôle de légalité, retrait et annulation de la délibération n°2024-58 du 10 décembre 2024 concernant les stocks 2024. Cette délibération n'avait pas lieu d'être puisque ce lotissement est en cours et qu'il n'y a pas de vente de terrains.

*MARCHÉ DE TRAVAUX VOIRIE DÉFINITIVE LOTISSEMENT LES GENÊTS : AVENANTS LOT 1

Ces devis concernent le lot 1 VRD attribué à l'entreprise Bouchet Vezins.

Rappel du montant initial du lot : 93 779.65 € H.T.

Avenant 1 (devis 1) : +4 695.00 € H.T.

Avenant 2 variante 2 (devis 2) : -1 425.25 € H.T.

Avenant 3 (devis 3) : +1 905.00 € H.T.

Montant du lot après avenants : 98 954.40 € H.T. (soit + 5 174.75 € H.T.)

Validé à l'unanimité des présents

*SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Suite à la réunion de travail du 31 janvier 2025, le conseil valide à l'unanimité les attributions ainsi qu'il suit :

Le conseil municipal valide également à l'unanimité les éléments suivants proposés par le groupe de travail :

- attribution d'un forfait de 10.00 € par élève coronnois pour toutes demandes de collèges qui accueillent des coronnois et sollicitent la collectivité
- attribution d'un forfait de 15.00 € par licencié coronnois pour toutes demandes d'associations sportives qui en accueillent
- attribution d'une subvention de 103 2697.00 € à l'OGEC de l'école Saint Louis de Coron pour l'année 2025 pour 165 élèves
- attribution d'une subvention de 6 500.00 € au CCAS de la commune pour l'année 2025

Nom de l'association	Proposition en €	Vote en €
Olympique Salle Tourlandry Vezins Coron (OSTVC)	1 500.00	1 500.00
Basket Coron/La Salle (BCSV)	1 000.00	1 000.00
FCL Vihiers tennis de table	180.00	180.00
ACP Gym et Danse Vihiers	915.00	915.00
APEL École St Louis	1 072.50	1 072.50
APEL Collège Saint Jean - Vihiers	100.00	100.00
Association Foyer Socio Educatif Vihiers	130.00	130.00
ADMR des Bois d'Anjou	1 600.00	1 600.00
Comité des Fêtes - Feu d'artifice	1 500.00	1 500.00
Coron Transport Solidaire	150.00	150.00
Association La Tigeole	480.00	480.00
Association du Patrimoine de Coron	250.00	250.00
Groupement commerçants et artisans	575.00	575.00
GDON groupement de défense des cultures	417.30	417.30
Association La Concorde		200.00
Société de Chasse	400.00	400.00
Union Anciens Combattants – UNC	300.00	300.00
Association Boc'enBulle	3 000.00	3 000.00
Association Loisirs Pluriel	382.00	382.00
FNATH	100.00	100.00
L'Outil en Main – Chemillé	100.00	100.00
Alcool Assistance	100.00	100.00
Art et Chapelles en Anjou		1 000.00
TOTAL	14 251.80	15 451.80

*ÉCOLES PUBLIQUES DE VEZINS ET CHOLET : PARTICIPATION FINANCIÈRE AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Participation de 1 785.52 € pour l'école publique de Vezins pour 1 enfant en maternelle et participation de 1 376.71 € pour l'école publique de Cholet pour 1 enfant en maternelle.

Validé à l'unanimité

*CHOLET AGGLOMÉRATION : CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX

Dans le cadre de la saison culturelle Itinérances 2024-2025, signature de conventions de mise à disposition gratuite de locaux communaux et leurs équipements (salles, tables, chaises...) pour les manifestations des 26 avril et 24 mai prochains à Coron.

*PERSONNEL COMMUNAL : CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF ET OUVERTURE D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 1^{ÈRE} CLASSE

Création d'un poste permanent d'adjoint administratif territorial à temps non complet (80 % - 28 h) à compter du 12 février 2025 au Centre Municipal de Santé (secrétaire médicale) et suite à promotion par avancement, création d'un poste d'adjoint technique territorial principal 1^{ère} classe à temps complet à compter du 1^{er} mars 2025

Validé à l'unanimité

*SERVICES ENFANCE – JEUNESSE : VALIDATION DES TARIFS DES CAMPS ÉTÉ 2025

Validation à l'unanimité des tarifs présentés

CAMPS ANNÉE 2025				
CAMPS (= 95 enfants)	6/8 ANS	8/10 ANS	13/17 ANS	10/12 ANS
Effectifs	15 places + 3 animateurs	25 places + 4 animateurs	25 places + 3 animateurs	30 places + 5 animateurs
Dates	Du 9 au 11 juillet	Du 14 au 18 juillet	Du 21 au 25 juillet	Du 28 juillet au 1er août
Lieux	La Cornuaille - Beaucouzé (49)	Base de loisirs - Brûlon (72)	Saint Hilaire de Riez (85)	Saint Hilaire de Riez (85)
Tarif proposé aux familles en fonction de leur quotient familial	120/125/130	175/180/185	215/220/225	185/190/195
Tarif proposé aux familles EXTERIEURES	145/150/155	200/205/210	240/245/250	210/215/220

***DÉLÉGATION ACCORDÉE PAR LE CONSEIL À M LE MAIRE : DÉLIBÉRATION COMPLÉMENTAIRE**

Au regard du vote tardif du budget de l'Etat, Monsieur le Maire informe qu'il est possible qu'un retard des versements des sommes dues par l'Etat pour 2025 (subventions accordées) soit constaté.

Il demande au conseil de lui accorder, en complément de celles qu'il a reçu en 2020, la délégation n°20 qui lui donne la possibilité d'ouvrir des lignes de trésorerie pour un montant maximum de 500 000.00 € par année civile.

Validé à l'unanimité

*** AFFAIRES DIVERSES ET INFORMATIONS**

*Monsieur le Maire rappelle au conseil les demandes de subventions déposées pour l'extension de la mairie (DETR / DSIL / le département / la région) et pour le city stade (DETR / parc éolien / MSA / CAF / le département / la région et l'agence nationale du sport)

*Monsieur le Maire informe de l'arrivée de Laurent BIGOT, remplaçant de Laurent LHOMMEDET, le mardi 22 avril

*Monsieur le Maire rappelle le départ en retraite de la cuisinière du restaurant scolaire Brigitte HERISSET au 1^{er} avril

*Monsieur le Maire confirme les horaires de travail du service technique avec 1 vendredi sur 2 en RTT (8h00 – 12h09 et 13h30 – 17h00)

*Pas de préemption pour les biens situés : rue Nationale (garage) et 12 rue Basse (habitation)

*** COMMISSIONS COMMUNALES**

*Affaires sociales : 21 à 22 enfants en moyenne par jour pour les 2 semaines de vacances de février avec le thème de la nature / faible participation des jeunes du local jeunes aux activités proposées / arrivée de la nouvelle bibliothécaire intercommunale (Marie-Florence GAULTIER) le 3 mars. Elle gèrera les bibliothèques de Maulévrier, Coron, La Plaine et Somloire. Merci aux 17 bénévoles pour leur implication depuis le départ de l'ancienne bibliothécaire

*Aménagement de l'espace : démarrage le 11 février des travaux rue nationale (carottages) / finitions des travaux rue Joachim du Bellay en cours : plantations / enfouissement du réseau haute tension rue des Moulins / validation d'une bande en enrobé de couleur dans un parterre pour la rue du Safran pour les dépôts des poubelles avant ramassage / travail en cours sur l'arrêté de voirie de la commune pour réactualisation / travaux d'eau potable début mars / le bateau et l'accès sont faits place de la Tigeole

*Patrimoine : travaux de toiture et plafonds au Coccimarket au niveau de la partie traiteur suite à des infiltrations / travaux sur la borne d'accueil du centre municipal de santé suite au passage de l'ergothérapeute

*Communication : demande faite aux associations pour recevoir les articles pour le flash infos de mars

*Santé : pas de points complémentaires évoqués à ce conseil

VU par Nous, TESTARD Xavier, Maire de CORON pour être affiché à la porte de la Mairie, conformément à l'ART. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Coron le 31 mars 2025, Le Maire, Xavier TESTARD